

Message d'intérêt public

Date limite pour faire une demande auprès de l'Aide financière aux étudiantes et étudiants du Nunavut (AFEN) pour le semestre de printemps/été

Date de début : Le 17 février 2021

Date de fin : Le 1 mars 2021

Ensemble du Nunavut

30 sec.

Besoin d'aide pour atteindre vos objectifs d'études postsecondaires?

Le Programme d'aide financière aux étudiantes et étudiants du Nunavut (AFEN) offre du soutien financier aux Nunavummiut admissibles qui poursuivent des études postsecondaires dans un établissement d'enseignement ou un programme d'études désigné.

Si vous faites une demande d'admission dans un collège ou une université pour commencer un programme d'études postsecondaires à temps plein au semestre de printemps/été 2021, la date limite pour faire une demande d'AFEN est le 1^{er} mars 2021.

Vous n'êtes pas obligé d'attendre d'être accepté dans un collège ou une université pour faire votre demande.

Pour plus d'informations ou pour recevoir un formulaire de demande, visitez www.gov.nu.ca/fr/family-services/programs-services/aide-financiere-aux-etudiants-du-nunavut-afen ou envoyez un courriel au bureau de l'AFEN à fans@gov.nu.ca.

###

Renseignements aux médias :

Troy Rhoades
Gestionnaire des communications par intérim
Ministère de l'Éducation
867-975-5680
info.edu@gov.nu.ca

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat itut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.